CASA DELLA COMUNITÀ
HUB CORVIALE

SOINS, ÉCOUTE ET SERVICES : TOUT EN UN SEUL LIEU

CHARTE DES SERVICES

Qu’est-ce que la maison de santé communautaire?



La Maison de santé communautaire Hub Corviale, située Via Largo Quadrelli, 5 - District XI, est ouverte tous les jours du lundi au vendredi, 12 heures par jour.

La Maison de santé communautaire (*Casa della Comunità*, CdC) Hub Corviale est un service rattaché à l’ASL Roma 3 et un espace public où tous les citoyens peuvent accéder au système de prise en charge sociale et sanitaire. La CdC adopte une approche intégrée et pluridisciplinaire des besoins des usagers, en coordination avec les services sociaux du Municipio XI, afin d’assurer une articulation interdisciplinaire des parcours et des solutions, associant les différents domaines d’intervention et champs de compétence. Elle favorise également la participation de la communauté locale – associations de citoyens, de patients et de bénévoles – et la coproduction, en mettant en réseau les services sanitaires, sociaux et socio-assistanciels ainsi que les ressources de la communauté.

La Maison de santé communautaire Hub Corviale garantit la conformité aux réglementations en vigueur en matière d’urbanisme, de construction, de prévention des incendies, d’hygiène et de sécurité, ainsi qu’aux normes relatives à la suppression des barrières architecturales. Les espaces au sein de l’établissement permettent d’assurer l’ensemble des activités programmées. .



« La Maison de santé communautaire est un lieu ouvert et proche des citoyens, conçu pour être à l'écoute des besoins du territoire et favoriser le bien-être de toute la communauté »

Les principes qui guident nos activités



Les principes fondamentaux qui guident l'ensemble des activités de la Maison de santé communautaire sont :

- **La personne au cœur du parcours de soins.**
- **Égalité d'accès et de traitement pour tous les citoyens.**
- **Collaboration constante entre professionnels de santé, professionnels du secteur social et spécialistes.**
- **Transparence et participation de la communauté dans ses diverses formes organisées.**

La Maison de santé communautaire Hub Corviale vise à faciliter le parcours des citoyens en leur donnant accès, en un même lieu, à une prise en charge sociale, sanitaire et médico-sociale intégrée, afin de simplifier les parcours, d'assurer la cohérence des interventions et d'harmoniser les pratiques professionnelles. Son modèle de prise en charge repose sur l'intégration et la coordination de l'ensemble des professionnels qui y exercent, dans une logique de valorisation des rôles et des compétences de chacun.

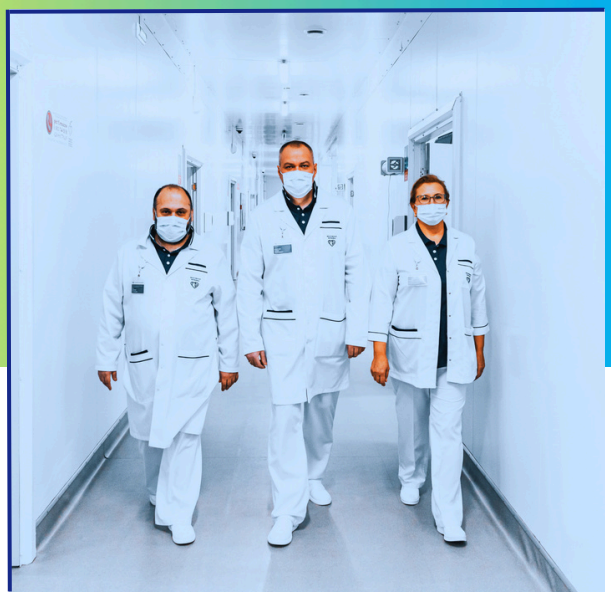
Les services offerts et leurs principaux domaines d'activité



Les services offerts par la Maison de santé communautaire sont repartis entre les principaux domaines suivants :

- **Accueil et services administratifs** : services d'accueil et d'information pour les citoyens, service CUP (Centre unique de réservation), services administratifs (internes et ouverts au public), logistique, etc. ;
- **Soins primaires** : activités des médecins généralistes (MMG), des pédiatres de libre choix (PLS), organisés selon les formes associatives prévues par la réglementation, des médecins de continuité des soins, des infirmières et infirmiers de famille et de communauté (IFeC), ainsi que des Unités de continuité des soins (UCA) ;
- **Consultation spécialisée et diagnostic de base** : services de diagnostic et de soins, examens diagnostiques de base, espace de prélèvements, consultations ambulatoires et spécialisées ;
- **Prévention** : notamment en ce qui concerne les programmes de dépistage ;
- **Intégration avec les services sociaux et à la communauté** : présence du PUA (Point unique d'accès). Des espaces dédiés à l'intégration avec les services sociaux et les réseaux de la communauté sont en cours de développement : réseaux informels, bénévolat, secteur associatif et économie sociale et solidaire, associations de patients, etc.

Professionnels impliqués



Les professionnels exerçant au sein de la Maison de santé communautaire sont les suivants : **responsable médical, médecin spécialiste en consultation ambulatoire, infirmier, personnel administratif et assistant social**. Ces professionnels travaillent au sein d'un réseau organisé favorisant la collaboration, la coopération et les échanges, tant en interne qu'avec les autres acteurs institutionnels du territoire.

Une attention particulière est accordée à l'intégration avec le réseau des services de santé – établissements hospitaliers, organismes institutionnels, médecins généralistes (MMG) et pédiatres de libre choix (PLS) – afin de garantir une prise en charge globale des personnes fragiles.

Horaires d'ouverture et modalités d'accès



L'accès aux services est garanti de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, pour les fonctions essentielles d'assistance médicale. L'accès aux soins infirmiers est garanti de 7 h 30 à 19 h 30, du lundi au vendredi.

Accueil :

Les services en **accès direct** sont organisés pour orienter l'usager vers le professionnel ou le service le plus approprié. L'accès aux services de la Maison de santé communautaire peut se faire :

En accès direct pour les activités suivantes :

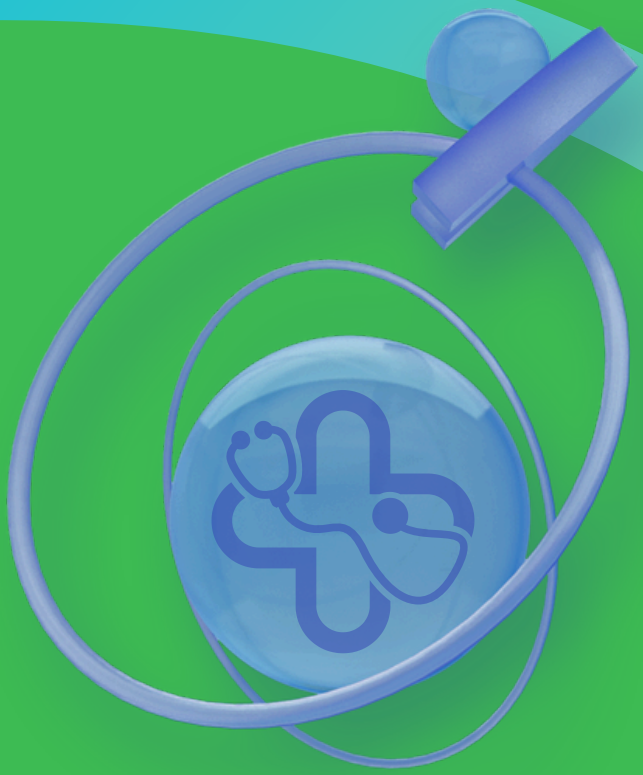
- **PUA**
- **Centre de prélèvements**
- **Accueil**
- **Centre unique de réservation (CUP) – Guichet d'accueil**
- **Assistance médicale**
- **Soins infirmiers**

En accès indirect pour les activités suivantes :

- **Sur prescription ou orientation du médecin généraliste (MMG), du pédiatre de libre choix (PLS)** ou d'un autre médecin du Service national de santé (SSN), pour des besoins cliniques et assistanciels liés à des maladies chroniques pouvant faire l'objet d'une prise en charge programmée.

SERVIZIO SANITARIO REGIONALE

ASL
ROMA 3



Nos services



PUA, POINT UNIQUE D'ACCÈS

Le PUA (Point unique d'accès) est un lieu d'accueil social et médico-social qui constitue la porte d'entrée vers le réseau des services et des ressources du territoire. Il offre aux citoyens accueil, information, orientation et une première évaluation en réponse à leurs demandes liées à des besoins sanitaires et sociaux. Issu de la collaboration entre le District et le Municipio, il vise à accueillir, accompagner et simplifier le premier accès des citoyens aux services.

L'accès au service peut se faire directement sur place ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
pua.distretto11@aslroma3.it

Horaires du service : du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 16 h 00.



CENTRE UNIQUE DE RÉSERVATION (CUP), GUICHET D'ACCUEIL

Dans la Maison de santé communautaire Hub Corviale, un système intégré de réservation, relié au CUP de l'ASL Roma 3, est disponible pour l'ensemble des prestations assurées par le Service national de santé (SSN). Ce service contribue à garantir un accès unique et intégré aux soins sanitaires et médico-sociaux et permet la prise de rendez-vous, l'admission aux prestations et le retrait des comptes rendus médicaux. Au Guichet d'accueil du CUP, il est également possible d'effectuer le choix ou le changement de MMG ou de PLS, de demander la prolongation de la prise en charge pédiatrique ainsi que le renouvellement des exonérations liées aux revenus.

Horaires du service en accès direct à la Maison de santé communautaire Hub Corviale :

Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 30 ; le mardi, de 8 h 00 à 17 h 30.

Les examens diagnostiques et les consultations spécialisées peuvent également être réservés :

- via le système régional RECUP - Centre d'appels +39 06 9939 - actif du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00; le samedi de 7 h 30 à 13 h 00, depuis un téléphone fixe ou mobile
- en ligne à l'adresse suivante : https://www.salutelazio.it/prenotazione-visita-specialistica
- auprès de toute pharmacie proposant ce service
- via le service de réservation Smart, pour les prescriptions comportant un niveau de priorité

Quel que soit le méthode de réservation, il est nécessaire de disposer de la prescription médicale et d'une carte d'assurance maladie.



CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Il constitue un service d'appui au diagnostic et à la prise en charge des patients présentant des problèmes cliniques non urgents. Les échantillons prélevés à la Maison de santé communautaire Hub Acilia sont analysés et les résultats sont établis par le laboratoire d'analyses du Pôle hospitalier G.B. Grassi. L'accès au Centre de prélèvements se fait sur prescription du médecin généraliste (MMG) ou du pédiatre de libre choix (PLS) pour les prestations prises en charge par le Service national de santé (SSN), ou en accès direct, sans prescription, les frais étant à la charge du patient

.

Horaires d'ouverture du service :

- Prélèvements : du mardi au vendredi de 7 h 30 à 9 h 00 ;
- Retrait des résultats : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 ; le mardi, de 8 h à 17 h 30.



PROGRAMMES DE DÉPISTAGE GRATUITS

À la Maison de santé communautaire Hub Corviale, un programme de dépistage du cancer colorectal est proposé aux personnes appartenant à la tranche d'âge cible, de 50 à 74 ans.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Numéro sans frais pour le dépistage oncologique : **800 634 634**



SERVICES SPÉCIALISÉS AMBULATOIRES

Des consultations spécialisées sont proposées pour les pathologies à forte prévalence dans les domaines de la cardiologie, de la diabétologie, de la pneumologie et de l'ophtalmologie.

L'accès se fait sur rendez-vous et sur prescription du médecin généraliste (MMG) ou du pédiatre de libre choix (PLS) pour les prestations prises en charge par le Service national de santé (SSN).

SPÉCIALITÉ MÉDICALE	PRESTATIONS	JOURS	HORAIRES DU SERVICE
CARDIOLOGIE	CONSULTATIONS - ÉLECTROCARDIOGRAMME	MERCREDI	8 H 00-14 H 30
DERMATOLOGIE	CONSULTATIONS ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES	LUNDI MERCREDI	8 H 00-16 H 00 8 H 00-14 H 30
DIABÉTOLOGIE	CONSULTATIONS	MARDI	13 H 30-17 H 30
OPHTALMOLOGIE	CONSULTATIONS ET EXAMENS DIAGNOSTIQUES	LUNDI MARDI VENDREDI	8 H 00-13 H 00 8 H 00-13 H 00 8 H 00-14 H 00
DENTISTERIE GÉNÉRALE ORTHODONTIE	CONSULTATIONS	MARDI JEUDI VENDREDI	13 H 30-18 H 00 8 H 30-17 H 00 8 H 30-12 H 30
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE	CONSULTATIONS	LUNDI	8 H 00-14 H 00
PNEUMOLOGIE	CONSULTATIONS	VENDREDI	10 H 00-11 H 00
ANGIOLOGIE	ÉCHO-DOPPLER COULEUR	VENDREDI	12 H 00-13 H 00



SERVICES DIAGNOSTIQUES AMBULATOIRES DE BASE

Ces services sont destinés à la prévention et au suivi des maladies chroniques. Les prestations diagnostiques proposées par la Maison de santé communautaire Hub Corviale s'adressent principalement aux patients atteints de maladies chroniques du District du Municipio XI. Les horaires hebdomadaires des services diagnostiques de base de la Maison de santé communautaire Hub Corviale sont indiqués ci-dessous. L'accès se fait sur rendez-vous et sur prescription du médecin généraliste (MMG) ou du pédiatre de libre choix (PLS).

- Lundi et mardi de 8 h 00 à 13 h 00
- Vendredi de 8 h 00 à 14 h 00



CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS

La Maison de santé communautaire Hub Corviale dispose d'une clinique de soins infirmiers. Sur prescription des médecins généralistes (MMG) et des médecins spécialistes exerçant au sein de la structure, ce service assure des soins et des prises en charge visant la prévention, la promotion de la santé et la continuité des soins, notamment dans le cadre de la prise en charge intégrée des maladies chroniques.

Les services suivants sont offerts dans les cliniques de soins infirmiers :

- pansements simples et complexes
- ablation des points de suture
- soins des brûlures
- bandages simples
- mesure des paramètres vitaux (pression artérielle, fréquence cardiaque et respiratoire, saturation en oxygène)
- traitements par injection : intramusculaire - sous-cutanée
- éducation à la santé pour les soins de stomie

Deux prescriptions différentes sont nécessaires pour bénéficier de ces prestations :

- La première doit indiquer la prestation de soins infirmiers prescrite ;
- La seconde doit indiquer les médicaments et/ou dispositifs médicaux éventuellement nécessaires à la réalisation de la prestation.



ACTIVITÉ DE PRÉSENCE INFIRMIÈRE

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
Heures	Prestation	Heures	Prestation	Heures	Prestation	Heures	Prestation	Heures	Prestation	Heures	Prestation	Heures	Prestation
7H30 12H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (SUR RENDEZ-VOUS)			7H30 12H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (SUR RENDEZ-VOUS)			7H30 12H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (SUR RENDEZ-VOUS)	7H30 10H00	SOINS INFIRMIERS (AVEC CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS)	7H00 10H00	SOINS INFIRMIERS (SUR APPEL AU NUR – 116117)
12H00 13H00	TRAITEMENT PAR INJECTION (SUR RENDEZ-VOUS)	12H00 13H00	TRAITEMENT PAR INJECTION (SUR RENDEZ-VOUS)	12H00 13H00	TRAITEMENT PAR INJECTION (SUR RENDEZ-VOUS)	12H00 13H00	TRAITEMENT PAR INJECTION (SUR RENDEZ-VOUS)	12H00 13H00	TRAITEMENT PAR INJECTION (SUR RENDEZ-VOUS)				
7H30 19H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (ACCÈS DIRECT)	7H30 19H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (ACCÈS DIRECT)	7H30 19H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (ACCÈS DIRECT)	7H30 19H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (ACCÈS DIRECT)	7H30 19H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS (ACCÈS DIRECT)	10H00 19H30	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS À ACCÈS DIRECT (AMBUFEST AU CDC P.GALERIA)	10H00 19H00	CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS À ACCÈS DIRECT (AMBUFEST AU CDC P.GALERIA)
8H00 16H00	PUA	8H00 16H00	PUA	8H00 16H00	PUA	8H00 16H00	PUA	8H00 16H00	PUA				

La présence infirmière est garantie 7 jours sur 7, 12 heures par jour.
Du lundi au samedi, elle est assurée de 7 h 30 à 19 h 30 à la clinique de soins infirmiers, soit en accès direct, soit sur rendez-vous pris via le CUP, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
Les dimanches et jours fériés, les services infirmiers sont assurés de 7 h 00 à 10 h 00 en appelant le 116117.



CONTINUITÉ DES SOINS - GARDE MÉDICALE

Elle est assurée par les médecins relevant du rôle unique des soins primaires, qu'ils exercent dans le cadre du libre choix du médecin ou selon un régime horaire, à la Maison de santé communautaire Hub Magliana.
Le Service régional de garde médicale (désormais appelé Service de continuité des soins) assure une assistance médicale à domicile pour les situations d'urgence survenant la nuit ou les jours fériés, notamment :

- De 20 h 00 à 8 h 00 tous les jours ouvrables ;
- Du samedi à 10 h 00, ou de tout autre jour précédant un jour férié jusqu'au lundi à 8 h 00, ou, dans tous les cas, jusqu'à 8 h 00 le lendemain du jour férié.

Le service de garde médicale peut être sollicité en appelant la centrale téléphonique municipale au **+39 06 58526811** ou le **116117.**



SERVICES DE SOINS PRIMAIRES

Les soins primaires sont assurés par des équipes multiprofessionnelles, composées principalement de médecins généralistes (MMG), de pédiatres de libre choix (PLS), de médecins spécialistes en consultation ambulatoire, d'infirmiers de famille et de communauté (IFeC) et d'assistants sociaux relevant du Service national de santé ou des collectivités locales.

Ces équipes interviennent notamment dans la prise en charge des maladies chroniques, selon des modèles proactifs privilégiant une démarche d'initiative, visant également à favoriser une intervention précoce et/ou préventive afin de préserver les capacités et l'autonomie fonctionnelle de la personne. Les professionnels concernés peuvent exercer au sein de la Maison de santé communautaire ou y être rattachés fonctionnellement.



SERVICE DE SOINS À DOMICILE/ADI

Les soins à domicile constituent un parcours de prise en charge à domicile comprenant un ensemble coordonné d'interventions médicales, de réadaptation, de soins infirmiers et d'aide aux soins infirmiers, visant à stabiliser l'état clinique, à limiter le déclin fonctionnel et à améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie et en situation de fragilité.

Les informations concernant l'activation du service, les prestations proposées et les formulaires correspondants sont disponibles sur le site de l'ASL Roma 3 à l'adresse suivante : https://www.aslroma3.it/servizi-dalla-a-alla-z/a/assistenza-domiciliare/

COMMENT Y ACCÉDER ?

À la Maison de santé communautaire Hub Corviale, un professionnel est à disposition pour fournir des informations et recevoir les demandes de prise en charge à domicile, celle-ci étant assurée en coordination fonctionnelle avec les services du District.



CLINIQUE DE SOINS PRIMAIRES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

La clinique de soins primaires est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 20 h 00.

À la Maison de santé communautaire Hub Ponte Galeria, une présence médicale est assurée les veilles des jours fériés, de 14 h 00 à 19 h 00, et les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 h 00 à 19 h 00.

La clinique de soins primaires est ouverte 24 heures sur 24, de 8 h 00 à 20 h 00, sept jours sur sept.



ASSOCIATIONS DE BÉNÉVOLES, DE PATIENTS ET DE DÉFENSE DES USAGERS

Au sein de la Maison de santé communautaire Hub Corviale, la présence d'associations de bénévoles, de patients et de défense des usagers est en cours de développement. Dans le cadre des démarches participatives, ces associations sont invitées à prendre part à des actions d'information destinées à la communauté sur les services et les parcours de soins, à des actions de promotion de la santé, ainsi qu'à des initiatives d'aide et de soutien aux personnes fragiles et aux patients.

Mise à jour conformément à la délibération de l'ASL n° 364/2026.



PACTE DE QUALITÉ

La présente Charte des services définit le « Pacte de qualité » que la Maison de santé communautaire Hub Corviale établit avec les citoyens. La Maison de santé communautaire place le citoyen au cœur de la prise en charge sanitaire et sociale, afin de lui offrir une prise en charge globale et personnalisée, fondée sur les principes d'équité, de pertinence et d'efficacité. Elle s'engage à ce que les prestations soient assurées conformément aux standards de qualité définis tant au niveau régional qu'en interne par l'ASL Roma 3.



URP – SERVICE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

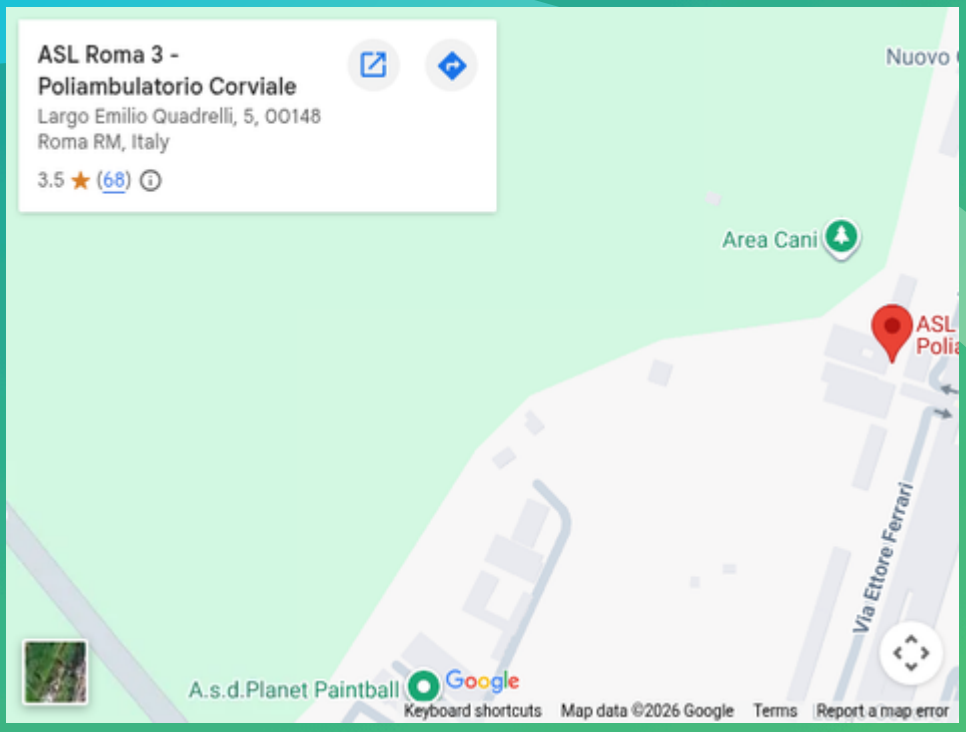
Les citoyens peuvent s'adresser à l'URP (Service des relations avec le public) pour toute demande d'information, ainsi que pour solliciter une audience, présenter et formaliser des signalements, réclamations ou témoignages de satisfaction.
Le service URP de l'ASL Roma 3 est chargé de garantir le suivi des signalements reçus (suggestions, réclamations et témoignages de satisfaction). Ceux-ci doivent être transmis conformément aux indications figurant sur le site de l'ASL Roma 3, à l'adresse suivante : **https://www.aslroma3.it/urp/.**

Il est également possible d'exercer le droit d'accès civique aux documents administratifs, conformément à l'article 5 du décret législatif italien n° 33/2013. Les formulaires et le règlement correspondants sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.aslroma3.it/amministrazione-trasparente/altri-contenuti/accesso-agli-atti-accesso-civico-e-accesso-civico-generalizzato

Numéro sans frais depuis un téléphone fixe : **800 018 972**
Numéro de téléphone depuis un mobile : **+39 06/56488302**
Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 18 h 00

COMMENT NOUS REJOINDRE

Où se situe la Maison de santé communautaire Hub Corviale Asl Roma 3 ?



QR CODE – LOCALISATION

QR CODE – LOCALISATION



La gare la plus proche est Magliana (ligne FL1 Orte-Fiumicino). En train : depuis la gare, il faut ensuite compter environ 7 à 15 minutes à pied, ou prendre un bus en correspondance en direction de Via Portuense.

L'arrêt de bus le plus proche est Poggio Verde/Quadrelli. Les principales lignes desservant le secteur sont :

- 98 : au départ de Via Paola (près du Castel Sant'Angelo), elle dessert notamment les secteurs de Via Gregorio VII et Via del Casaletto ;
- 775 : relie le secteur de Via Nazzani à la gare de Trastevere ;
- 889 : pratique pour les personnes venant du secteur de Via di Val Cannuta/Cornelia ;
- 771 et 96 : autres lignes desservant des arrêts situés à proximité

SERVIZIO SANITARIO REGIONALE

ASL ROMA 3

MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE HUB CORVIALE ASL ROMA 3

LARGO QUADRELLI, 5 DISTRICT XI

La présente Charte des services complète la Charte des services de l'ASL Roma 3, disponible à l'adresse suivante : https://www.aslroma3.it/wp-content/uploads/2026/01/carta-dei-servizi-pubblici-sanitari-carta-dei-diritti-e-dei-doveri-Asl-Roma-3.pdf

Le présent document décrit l'organisation des services proposés au sein de la structure (ou en lien fonctionnel avec celle-ci) à la date de sa publication. Son contenu fait l'objet de révisions périodiques*.

Directrice du District : Dre Monica Foniciello
Cadre infirmier : Dre Daniela Rinaldi

Coordonnées : distretto11@aslroma3.it
+39 06 56485219

***Révision n° 1 du 13 mai 2026**